

Rapport d'orientations budgétaires

2017

ETAMPES



Année de combats

La Ville d'Etampes dit encore Non
à la hausse des taux communaux !

Introduction

C'est encore dans un contexte mouvant et lourd d'incertitudes que s'élabore le budget communal 2017.

Après l'élection présidentielle aux Etats-Unis génératrice d'inquiétudes et d'instabilité mondiale, la victoire du NON au référendum en Italie, les négociations à venir sur le Brexit, des scrutins majeurs vont avoir lieu en Europe dans les prochains mois : en France, en Allemagne, aux Pays-Bas...

L'imprévisibilité des résultats de ces échéances va engendrer des conséquences directes et indirectes pour la France en matière économique, budgétaire et financière.

A cela s'ajoute un contexte macro-économique national présenté en amélioration, dans les prévisions de la loi de Finances du gouvernement (taux de croissance à 1,5%) mais déjà contesté et minoré par la Banque de France et la Commission européenne, ce qui ne sera pas sans conséquence.

Selon la Cour des comptes, le niveau de la dette publique de la France est très préoccupant.

Introduction



La situation des finances publiques est fragile et vulnérable et le poids des prélèvements obligatoires toujours aussi excessif.

Selon le Ministère des Finances, en 2017 et pour la première fois, les ménages et les entreprises paieront plus de 1 000 milliards d'impôts, de cotisations sociales et même d'autres taxes.

Dans un tel environnement et à défaut de disposer d'une visibilité pluriannuelle fiable sur le plan national et international, le pilotage budgétaire se doit de ne rien laisser au hasard.

Il doit reposer sur des principes de volonté, de pragmatisme et de réactivité, car :

« Gouverner, c'est prévoir en faisant face aux situations imposées en s'adaptant. »

Introduction

A mi-mandat et au terme d'un cycle qui s'est concrétisé par l'achèvement de l'ANRU 1, avec les grands investissements que ce programme de rénovation urbaine a nécessité et autorisé par des taux de crédit historiquement bas, la Ville d'Etampes entend aujourd'hui enclencher une nouvelle phase, en réajustant ses dépenses pour dégager de nouvelles marges de manœuvres.

Cette politique de bon sens va s'appuyer sur la stratégie de maîtrise des dépenses et de politique d'économies engagées depuis plusieurs années.

Elle a pour objectif premier de préserver le pouvoir d'achat des Etampois, lourdement frappé comme tous les Français par le choc fiscal subi depuis 2012.

**Ce sera là, le combat prioritaire. Car c'est ce qu'attendent les Etampois !
Pas d'augmentation des taux communaux !**

2017 : année de combats

I - Le ras-le-bol fiscal, une triste réalité depuis 5 ans

Hausse de la TVA en 2012 et 2014, multiples modifications de l'impôt sur le revenu, alourdissement des cotisations sociales des salariés pour financer le régime des retraites...

On ne compte plus les augmentations des prélèvements sociaux et fiscaux ces dernières années dans l'objectif de combler les déficits publics sans avoir à se lancer dans des coupes claires dans les dépenses publiques.

Des hausses particulièrement concentrées jusqu'en 2014.

En effet, cette année marque un point d'inflexion avec la mise en place de la politique de l'offre qui a conduit à effacer « *pratiquement l'ensemble des hausses de prélèvements obligatoires portant sur les entreprises décidés entre 2011 et 2013, notamment grâce aux CICE et au Pacte de responsabilité* » selon une note de l'OFCE de novembre 2016.

Des ménages pas ménagés depuis 5 ans par le gouvernement



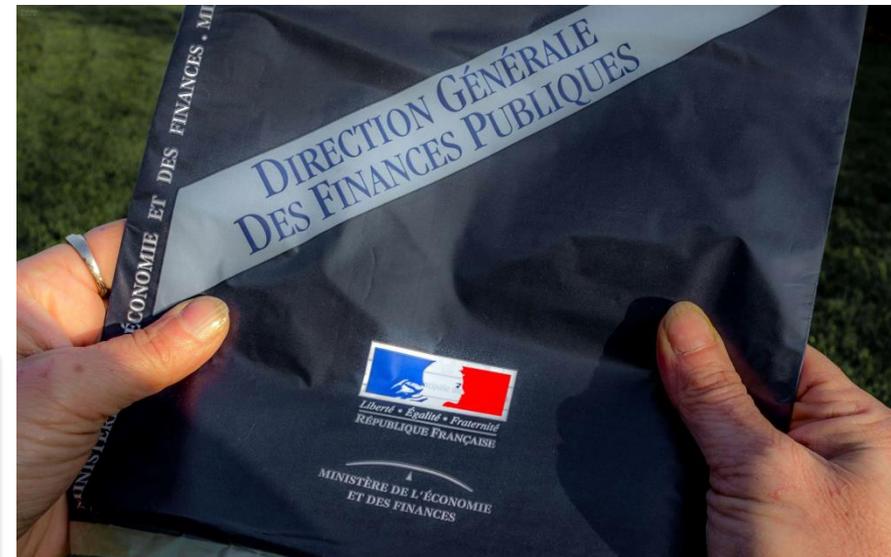
2017 : année de combats

Entre 2012 et 2016 selon l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques, les recettes de l'impôt sur le revenu n'ont fait qu'augmenter, passant de 65,5 milliards à 76,7. Or le nombre de foyers imposés a diminué !

Dans son rapport d'information sur l'évolution des prélèvements obligatoires entre 2012 et 2016, le constat de la Commission des finances du Sénat est aussi sans ambiguïté.

Ce sont les ménages qui ont supporté l'essentiel de l'effort fiscal demandé au cours du quinquennat.

Des ménages pas ménagés depuis 5 ans par le gouvernement



5 ANNÉES SANS MODÉRATION FISCALE QUI A PRINCIPALEMENT AFFECTÉ LES CLASSES MOYENNES ET SUPÉRIEURES ET A DÉGRADÉ L'ÉQUITÉ FISCALE EN DÉFAVEUR DES ACTIFS ET DES FAMILLES.

2017 : année de combats

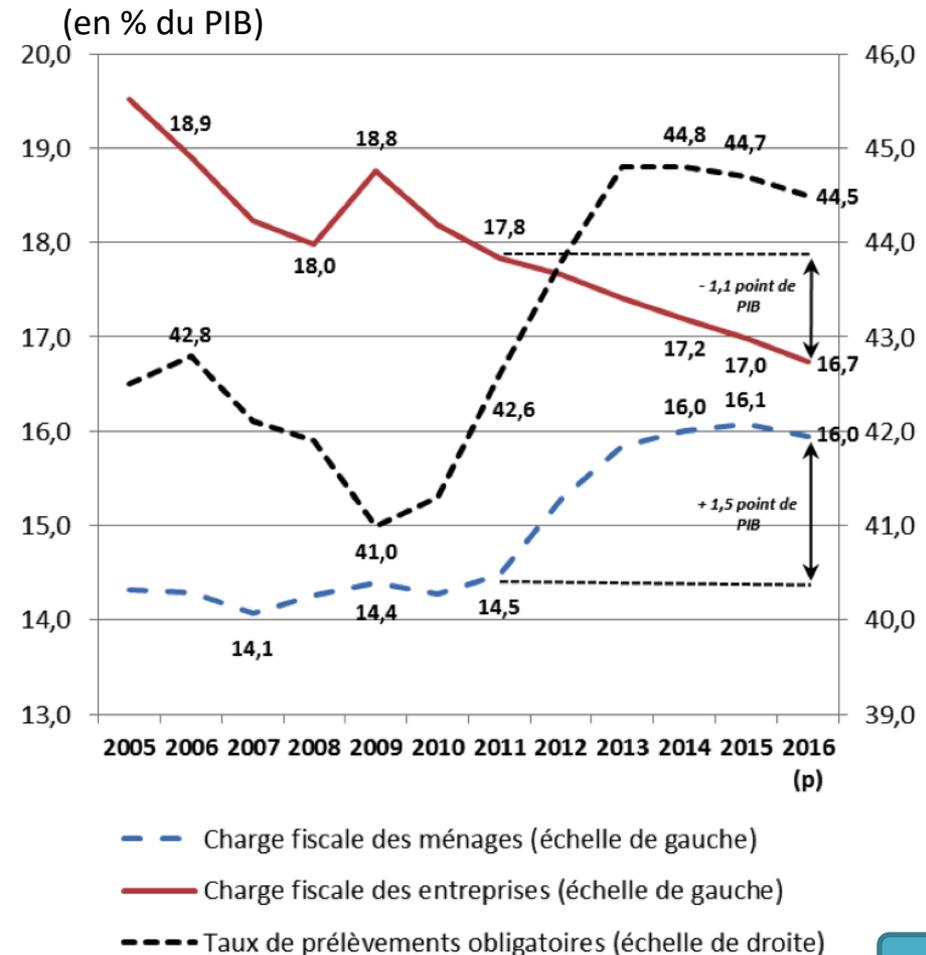
Des ménages pas ménagés depuis 5 ans par le gouvernement

Au total, les prélèvements obligatoires acquittés par les ménages sont plus élevés de 31 milliards d'euros en 2016 qu'en 2011.

Les Français ont donc été ceux qui, sur leurs revenus et patrimoine, ont dû supporter l'essentiel des efforts de redressement des comptes publics.

Par ailleurs, les mesures prises sur la fiscalité indirecte incluant notamment la TVA ont augmenté la charge fiscale des ménages de 14 milliards, chiffre comparable à celui de la hausse des cotisations sociales pour 10,5 milliards.

Évolution de la charge fiscale des ménages et des entreprises ainsi que du taux de prélèvements obligatoires (2005-2016)



2017 : année de combats

Des ménages pas ménagés depuis 5 ans par le gouvernement



La hausse de la fiscalité indirecte aura donc été tout aussi impactante et pénalisante.

Il est ainsi rappelé que le montant des prélèvements indirects acquittés par les ménages a progressé de 184 € en moyenne entre 2011 et 2014, ce qui relativise l'opinion qui veut que la situation et le niveau de vie des ménages les plus modestes se soient améliorés. On en est loin.

Les retraités ont vu par exemple la dégradation de leur niveau de vie de 0,2 points

2017 : année de combats

**Des ménages pas ménagés depuis 5 ans
par le gouvernement**

Durant cette période d'austérité et de choc fiscal, il est aussi à noter que pour l'ensemble des catégories de ménages, la baisse du niveau de vie est encore plus marquée selon la Direction générale du Trésor. Elle se situe à hauteur de 0,6 %.

Pis, ce choc fiscal est loin d'être terminé en raison de l'accroissement déjà décidé de certaines taxes indirectes en 2016 et 2017 dont la contribution au service public de l'électricité et la fiscalité écologique.

**Selon l'OFCE, les prélèvements
qu'ils doivent payer
s'établissent pour fin 2017 à un
niveau supérieur de 52,5
milliards à celui de 2010 !**



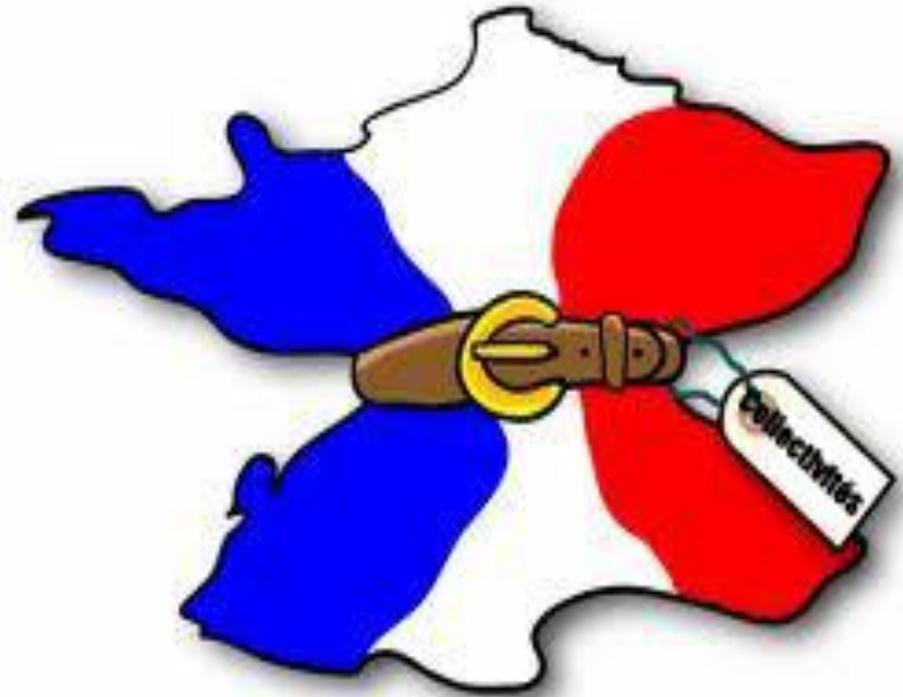
2017 : année de combats

Les collectivités soumises à la double peine

Au cours de ce quinquennat, la politique gouvernementale a, comme jamais auparavant, pesé sur les budgets des collectivités, pourtant premiers investisseurs publics en France.

Comme pour les ménages, les mêmes dogmes de l'austérité ont prévalu.

- Les concours financiers aux collectivités territoriales ont diminué drastiquement.
- De nouvelles dépenses et normes leur ont été imposées (Loi NOTRe, réforme des rythmes scolaires...)
- Les compétences transférées n'ont pas été suffisamment compensées.



2017 : année de combats

Les collectivités soumises à la double peine

Le candidat François Hollande s'était pourtant engagé à stabiliser ces concours financiers à leur niveau de 2012. Il prévoyait ainsi de mettre en place « *un Pacte de confiance et de solidarité entre l'État et les collectivités locales garantissant les dotations à leur niveau actuel.* »

Or, la baisse des financements de l'Etat s'est révélée imprévue et brutale.

Imprévue car le montant réel de cette diminution n'a été connu qu'à l'automne 2014, soit en milieu de mandat Présidentiel.

Brutale, car une fois annoncée, elle a été menée sans laisser le temps aux collectivités territoriales d'anticiper cette nouvelle donne financière.

Une baisse de 17 milliards constatée en 2016 qui, selon le Sénat sera de 28 milliards en 2017

2017 : année de combats

Les collectivités soumises à la double peine

Répartition par échelon de collectivités territoriales de la contribution en k€ au redressement des finances publiques. (CRPP).

	2014	2015	2016	2017	Total
Communes	588	1 450	1 450	725	4 213
EPCI	252	621	621	311	1 805
Départements	476	1 148	1 148	1 148	3 920
Régions	184	451	451	451	1 537
Total	1 500	3 670	3 670	2 635	11 475
Total cumulé	1 500	6 670	17 010	28 485	-

Source : commission des finances du Sénat

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Montant	48 828	48 825	47 291	43 803	41 117	39 121
<i>dont baisse de la DGF depuis 2012</i>	-	-	- 1 500	- 5 170	- 8 840	- 11 475
Évolution des concours financiers par rapport à 2012	-	- 3	- 1 537	- 5 025	- 7 711	- 9 707
	-	- 0,0 %	- 3,1 %	- 10,3 %	- 15,8 %	- 19,9 %
Montant cumulé	-	- 3	- 1 540	- 6 565	- 14 276	- 23 983

Source : commission des finances du Sénat (à partir des données de l'Observatoire des finances locales et des annexes au projet de loi de finances pour 2017)

Evolution en k€ de l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat.

Entre 2012 et 2016, l'Etat a ponctionné chaque année en moyenne 1,5 milliards de ressources nouvelles aux collectivités. Sur le quinquennat, la baisse de l'enveloppe normée représente 24 milliards d'euros soit une diminution de 20 % des concours de l'Etat depuis 2012.

2017 : année de combats

Les collectivités soumises à la double peine



Pendant ce temps, et face à l'ampleur inédite de l'effort demandé aux collectivités et particulièrement au bloc communal, la commande publique a reculé de près de 25% en 5 ans, les investissements de 10% et le levier fiscal s'est trouvé plus largement utilisé.

Pendant ce temps, et comme l'a souligné le premier Président de la Cour des Comptes lors de la présentation du rapport annuel de cette juridiction financière, l'Etat fait preuve d'un laxisme coupable.

« *L'abandon de l'écotaxe poids lourds s'est avéré extrêmement coûteux pour les finances publiques, à hauteur de 1 milliard d'euros. Les recettes prévues et non collectées n'ont en outre été compensées que de façon très insatisfaisante au regard des objectifs initiaux par un accroissement de la fiscalité pétrolière dont le produit est inégalement réparti entre l'Etat et les collectivités territoriales et dont le coût a été supporté presque entièrement par les poids lourds français et les automobilistes.* »

2017 : année de combats

Les collectivités soumises à la double peine

Il est ainsi à noter que le produit des taxes portant sur les ménages (taxes d'habitation et foncière) perçu par le bloc communal est en hausse de 5,4 milliards d'euros en 2015 par rapport à son niveau de 2011.

Cependant sur l'ensemble de la période, en cumulé, 88 % de cette augmentation du produit s'explique par l'évolution des bases (4,5 milliards) et 12 % par la hausse des taux (0,8 milliard) !

Augmentation
du produit des
taxes ménages
perçu par le
bloc communal

	2012	2013	2014	2015
Augmentation du produit	+ 1 441,0	+ 1 323,0	+ 784,0	+ 1 836,0
<i>dont due à l'évolution du taux</i>	145,4	90,9	124,8	488,4
<i>dont due à l'évolution de la base</i>	1 295,6	1 232,1	659,2	1 347,6
Augmentation du produit par rapport à 2011	+ 1 441,0	+ 2 764,0	+ 3 548,0	+ 5 384,0
<i>dont due à l'évolution du taux</i>	145,4	236,4	361,2	849,5
<i>dont due à l'évolution de la base</i>	1 295,6	2 527,6	3 186,8	4 534,5

Source : commission des finances du Sénat (à partir des données de l'Observatoire des finances locales)

Le saviez-vous ?

Malgré les effets d'une politique nationale faisant principalement peser le redressement des comptes publics sur les collectivités, leur endettement ne représente que 10 % de la dette publique.

2017 : année de combats

II – Donner du sens à l'action publique, c'est montrer l'exemple

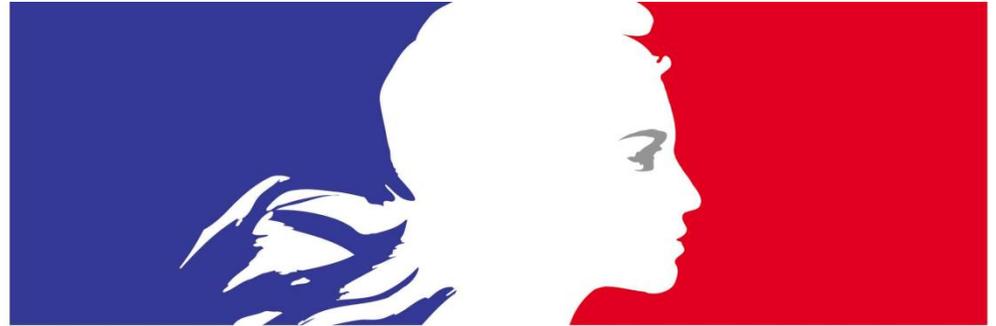


Pour les collectivités, l'exigence budgétaire doit se refléter dans un budget en équilibre, avec des recettes et des dépenses évaluées de façon sincère, avec un autofinancement et des ressources propres suffisantes pour couvrir le remboursement en capital des annuités de l'exercice, avec une section de fonctionnement et d'investissement, chacune en équilibre.

Pour l'Etat, il en va autrement !

2017 : année de combats

- Les déficits prévisionnels sont autorisés. (D'ailleurs, l'Union européenne tolère les déficits annuels des états membres jusqu'à 3 % du PIB et jusqu'à 0,5 % pour le déficit structurel).
- Les déficits cumulés ne sont pas présentés.
- La sincérité est seulement appréciée par le Conseil constitutionnel a posteriori.
- L'Etat rembourse ses emprunts par la souscription de nouveaux emprunts. (En 2015, l'émission nette de dette a atteint 190 milliards d'euros et a été utilisée, à hauteur de 116 milliards pour financer l'amortissement de la dette et à hauteur de 74 milliards pour financer le déficit).
- La section de fonctionnement est présentée en déficit prévisionnel et c'est la section d'investissement qui réalise in fine l'équilibre grâce à l'emprunt.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2017 : année de combats

Depuis 40 ans, les déficits réitérés n'ont jamais permis de relancer l'économie.

Au contraire, cela a conduit à l'explosion de la dette publique qui atteint près de 100 % du PIB. (En 1980, elle était de 20 %). Dette publique qui, par sa taille, vient réduire les marges de manœuvre en termes de croissance et d'investissement public.

Pis encore, et comme cela a été souligné par la Cour des Comptes, Haute juridiction financière, elle représente une véritable bombe à retardement en cas de remontée des taux... C'est pourtant ce qui arrive.

Depuis l'été 2016, les taux souverains évoluent à la hausse.

Les taux français à 10 ans ont grimpé de 0,1 % à 1,5 % puis à 2,1%. Si les taux retrouvaient leur niveau de 2005, la charge de la dette doublerait !

La loi de finances de 2017 ne déroge pas à la règle.



2017 : année de combats



LOI DE FINANCES 2017

Elle ne respecte aucun équilibre macro-économique. Les dépenses augmentent et les déficits aussi.

L'Etat dépensera 7,4 milliards d'euros nets de plus cette année sur des hypothèses qui sont tout sauf sincères et crédibles (croissance de 1,5 % quand le FMI table sur 1,2 %).

D'après le sévère rapport du Haut Conseil des Finances Publiques (HCFP), même cette prévision optimiste ne permet pas d'atteindre l'objectif de 2,7 % de déficit en 2017.

L'Etat compte sur des phénomènes exogènes comme le maintien des taux de crédit à un niveau bas, sur la faiblesse du cours du pétrole ou encore la nécessité des ménages et des entreprises à renouveler leurs équipements.

Il transforme la dernière tranche du Pacte de responsabilité en une hausse du CICE. L'effet est de décaler l'impact budgétaire de 4,2 milliards d'aides aux entreprises de 2017 à 2018.

Ce jonglage avec les milliards s'accompagne de mesures nouvelles qu'il va falloir absorber à hauteur de 4 milliards (évolution du point d'indice...)

2017 : année de combats



- Entre 2012 et 2016, plus de 40% de la réduction du déficit public est attribuable à la baisse de la charge d'intérêts.
- La masse salariale de l'Etat augmentera autant en 2017 que sur le total des 6 années 2011 à 2016.
- La dépense publique en France était en 2015 de 10,7 points de PIB supérieure à la dépense moyenne au sein de la zone euro contre 7,5 points en 2010.

La synthèse du volet finances publiques du rapport public annuel de la Cour des Comptes est alarmant ! Elle critique à la fois la modestie de la réduction du déficit public en 2016 et l'insoutenabilité de l'objectif pour 2017.

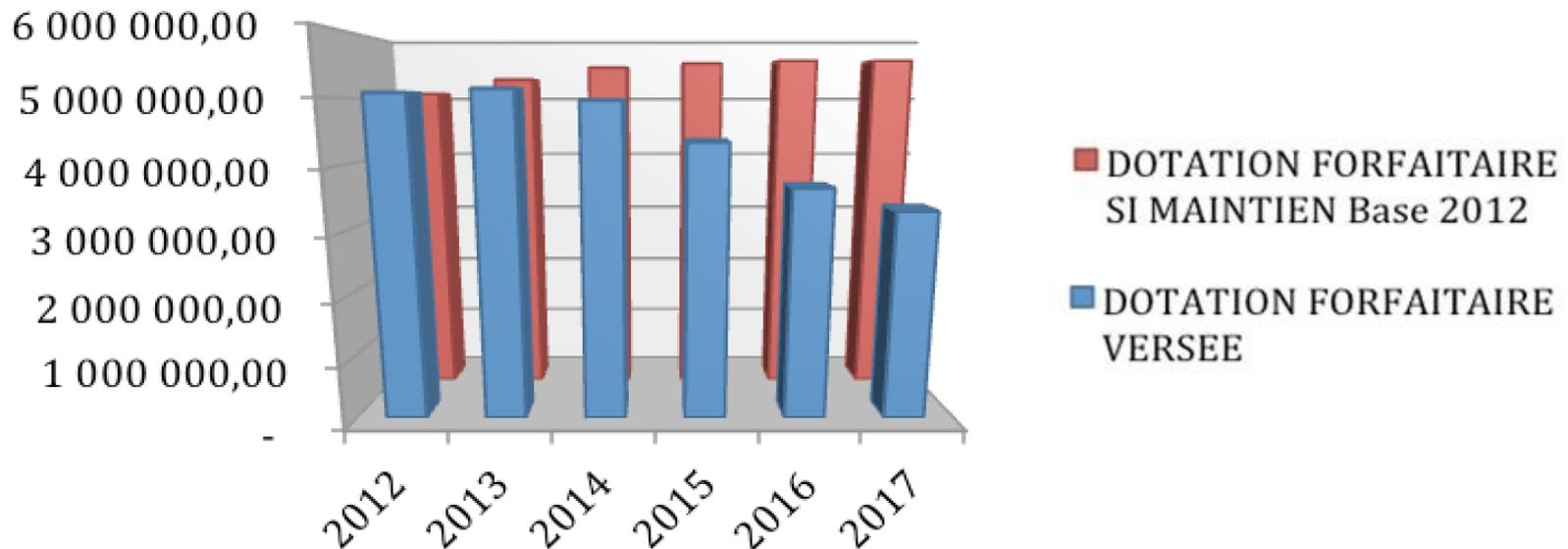
2017 : année de combats



A Etampes, les chiffres sont clairs, transparents, sincères

Malgré des années de baisse des dotations de l'Etat et de remise en cause des subventions du Département et de la Région jusqu'en 2014, Etampes a toujours fait preuve de cohérence, de maîtrise dans sa stratégie financière et ses résultats en témoignent.

Depuis 2012, et en raison de la baisse des dotations, Etampes a perçu 6 M€ de ressources en moins. A compter de 2017, ce sera 2,3 M€ en moins chaque année.



2017 : année de combats



Malgré la baisse drastique de ses recettes, Etampes résiste, et augmente son niveau d'autofinancement.

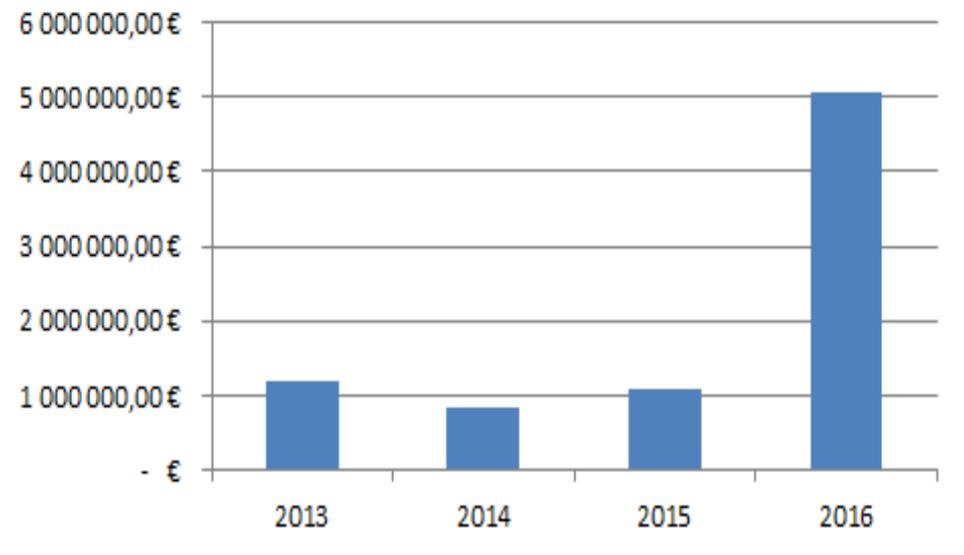
En 2016, Etampes affiche un résultat de fonctionnement de 6,5 millions d'euros.

Il était de 5,2 M€ en 2014 et de 7,3 M€ en 2015.

Depuis le Compte Administratif 2010, 900 K€ ont en moyenne été économisés sur les charges à caractère général.

C'est au total 5.8 M€ d'économies dégagées par rapport au CA 2010 et aux 7,8% d'inflation depuis cette date

Part du résultat de fonctionnement affecté à l'autofinancement

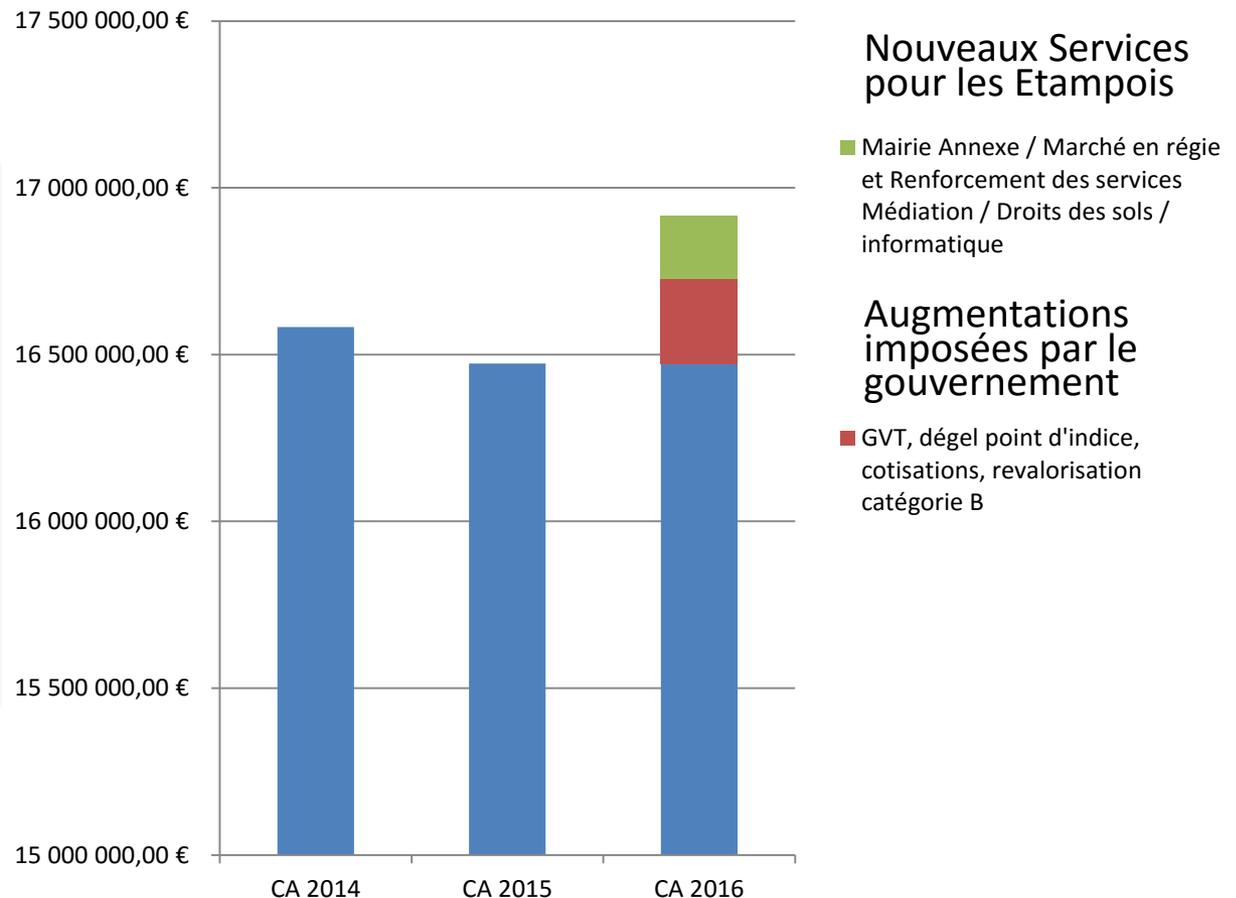


2017 : année de combats



**Malgré de nouvelles dépenses imposées,
Etampes résiste et assume ses responsabilités.**

Les dépenses de ressources humaines représentent 54.8 % des dépenses réelles de fonctionnement soit une amélioration par rapport aux prévisions du DOB 2016 qui visaient 55.7 % quand la moyenne de la strate est de 59.1%



2017 : année de combats



Malgré une politique d'austérité nationale, Etampes résiste et investit pour la qualité de vie des Etampois.

Comme il l'avait été annoncé, 2016 a bien été l'année des grandes réalisations.

2016 a marqué l'aboutissement de nombreux projets structurants liés notamment à l'ANRU 1.



12,9 Millions d'euros de dépenses d'équipement ont été exécutés représentant **97 %** des prévisions budgétaires.

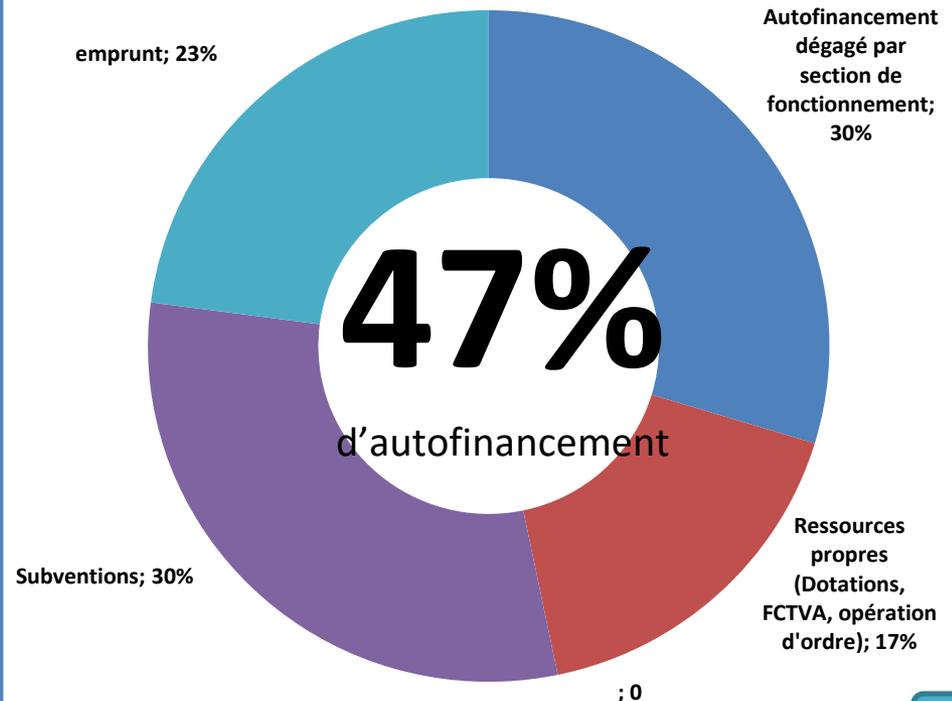
Soit 519 € de dépenses d'investissement brutes par Etampois. Moyenne nationale des villes de plus de 10 000 habitants : 287€ par habitant. En Ile-de-France, cette moyenne oscille entre 290€ et 320 € !

2017 : année de combats



Ces 12,9 M€ de travaux ont été avant tout financés par un autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de 5 M€ ! complété par des ressources propres de la section d'investissement (subventions, FCTVA...) et de l'emprunt.

En effet, anticipant la hausse des taux d'emprunt, la Ville a fait le choix cohérent de profiter d'un contexte favorable. Elle doit aussi assumer son rôle de ville-centre et répondre aux besoins des autres communes en termes de services ou d'équipements.



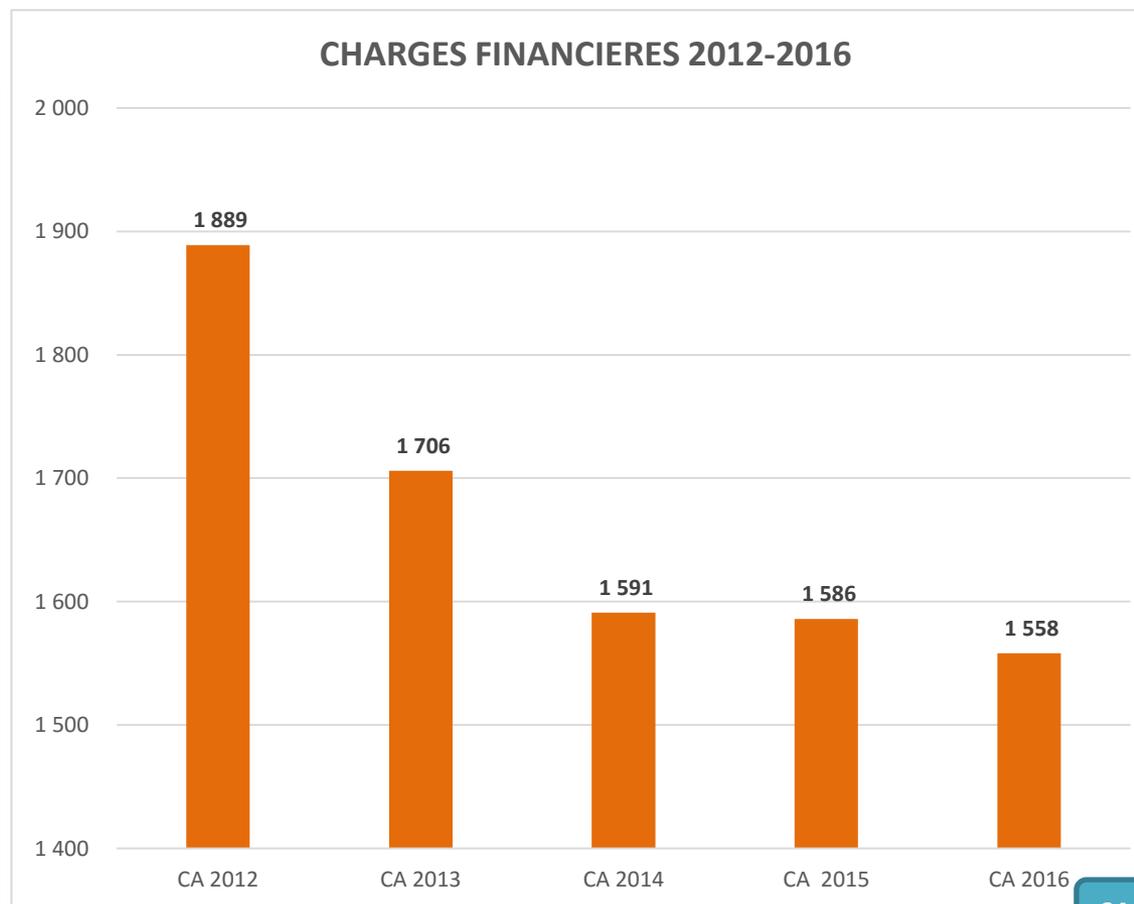
2017 : année de combats



En 2016, Etampes paie encore moins d'intérêts d'emprunt.

Signé en 2015 avec effet sur deux années, le refinancement avec une banque 100% publique de 4 M€ assorti de financements nouveaux pour 4,7 M€ permet de bénéficier des taux historiquement bas et de dégager des marges de manœuvre sur plusieurs exercices.

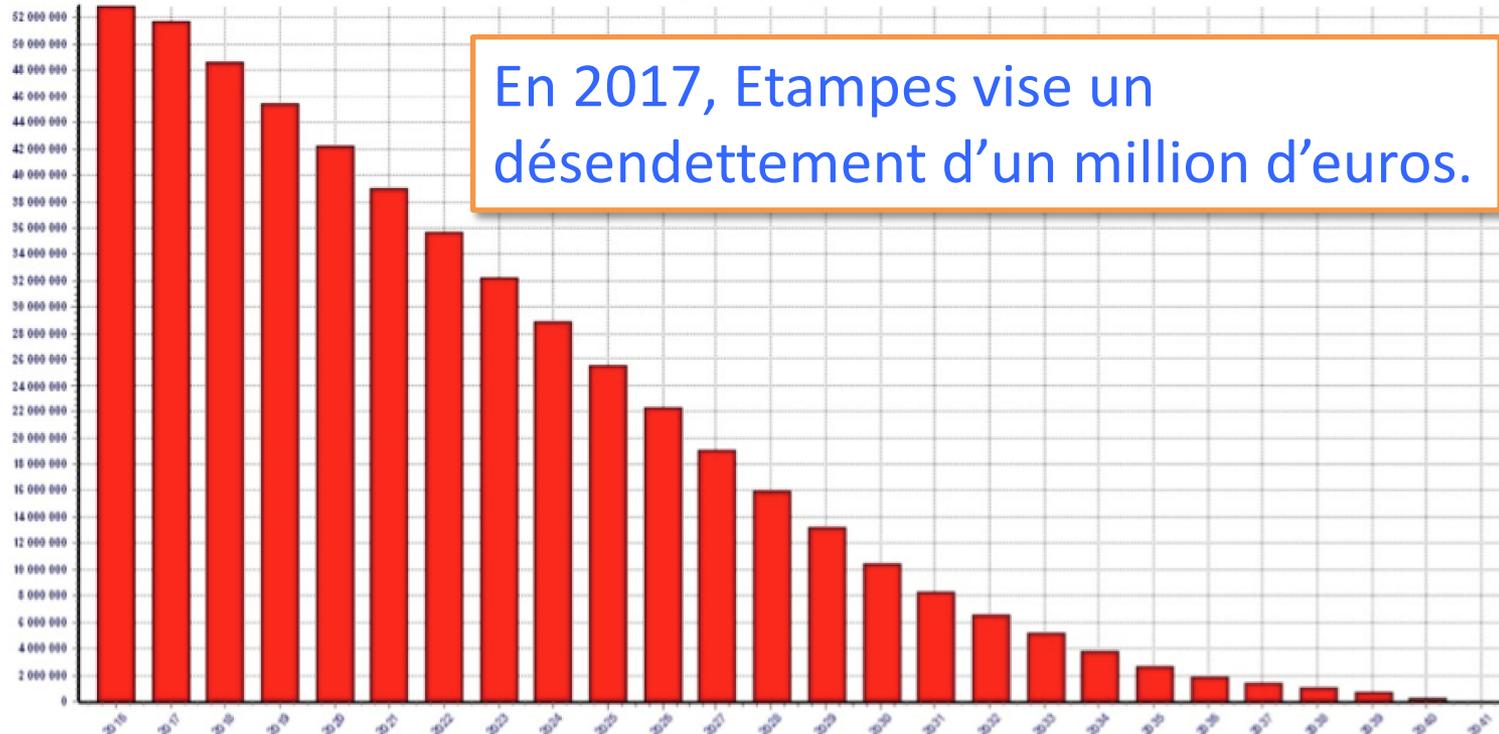
Par rapport à 2012, la gestion active de la dette permet une diminution de 1,1 M€ de la charge d'intérêts et une baisse du stock de la dette de 2 M€. (52,8M€ en 2016)



2017 : année de combats



Evolution de l'encours



En 2017, Etampes vise un désendettement d'un million d'euros.

En 2017 comme en 2016, Etampes sollicitera son épargne pour finaliser un cycle d'investissement intense. Une épargne solide sera de nouveau le socle du prochain programme d'investissement

2017 : année de combats

III – Donner du sens à l'action publique, c'est faire preuve de responsabilité

L'objectif premier et maintenu de l'année 2017 est d'être fidèle aux principes gouverneurs de l'action communale pour défendre le pouvoir d'achat des Etampois.

Le Choix de raison

En 2017, pour la 9^e année consécutive

+ 0 %

d'augmentation des taux communaux

En 2017, + 0 % d'augmentation des tarifs et de la part communale du prix de l'eau et de l'assainissement.

2017 : année de combats

C'est amplifier les politiques d'économies engagées

Cette année, la baisse des concours financiers de l'Etat et la hausse de la péréquation verticale vont s'élever pour Etampes à près de 400 000 €.

Refusant de faire peser le poids de cette nouvelle contrainte sur les Etampoises tout en continuant à leur offrir les services et équipements attendus (9 M€ de dépenses prévues en 2017), la Ville va accentuer sa politique d'économies et de maîtrise de ses dépenses.

Cette politique porte ses fruits et a fait la preuve de son efficacité.



2017 : année de combats

Il n'y a pas de petites économies pour défendre le pouvoir d'achat des Etampois !

Ce sont par exemple 47 000 € économisés sur l'éclairage public grâce à la modernisation des armoires électriques et le déploiement d'ampoules LED,

23 000 € sur la consommation de carburant,

15 000 € au titre des réparations et achats de fournitures...

Les dépenses de communication continueront d'être révisées à la baisse.

A cela s'ajoutent les effets de la lutte contre le petit absentéisme, la politique de modulation du régime indemnitaire et celle de réduction des heures supplémentaires, la renégociation des contrats d'énergie ou la mise en place des contrats d'objectifs avec les associations

En 2017, certaines animations seront donc reconfigurées afin d'être en concordance avec les attentes des participants et surtout à l'objectif poursuivi.



2017 : année de combats



La recherche d'économies sera confortée dans chaque service avec le souci permanent de l'optimisation de chaque dépense. En 2017, la renégociation des contrats d'assurance et de fluide contribuera également à dégager des économies.

Certains crédits de subventions seront ajustés au plus près des dépenses réelles et non prévisionnelles comme auparavant.

9 contrats aidés du CCAS sont désormais titularisés au sein des services de la ville.

Ces dépenses de personnel en moins pour le CCAS (180 000 €) seront logiquement pris en compte dans la définition du montant de la subvention communale.

Au niveau de l'organisation structurelle de la Ville et de ses services, la politique de non remplacement des départs en retraite va être maintenue.

Elle permet une économie de l'ordre de 150 000 €.

Encore un coup bas non prévu de la part de l'Etat

Après la gestion des passeports, la Ville gère désormais celle des cartes d'identité. Un agent a été recruté pour la Mairie-annexe. L'acquisition d'un destructeur de pièces d'identité périmées doit même être assurée sans contrepartie de l'Etat.

2017 : année de combats

C'est faire le choix de l'humain



A l'exemple des 25 000 € dégagés au travers de la diminution de 10 % des indemnités des élus de la majorité qui ont bénéficié à des associations caritatives, et à soutenir leurs actions auprès des Etampois en difficulté, Etampes a toujours privilégié l'humain à une vision comptable dévastatrice et mettant à mal la cohésion sociale.

Les politiques d'austérité menées au plan national ont, non seulement, démantelé les services publics, tourné le dos aux engagements, elles ont aussi aggravé les déséquilibres et les inégalités.

Derrière les ratios et les chiffres, il y a des femmes et des hommes.
Ils sont le cœur des missions du service public communal.

2017 : année de combats

L'ambition qui anime Etampes est d'être dans chacun des domaines de ses compétences la plus utile possible en étant parfois un bouclier, parfois un soutien actif et dynamique des projets portés par les Etampoises.

C'est aussi ça, bien gérer l'argent public.

Ainsi, en 2016 :

- Dans la lutte contre la précarisation, la Ville d'Etampes a recruté 6 apprentis, mis en stage 22 personnes, et procédé à 9 titularisations (55 000 €).
- 4 familles ayant traversé des situations de précarité ponctuelles ont été aidées par la ville (2400€)
- 3 familles ont été assistées dans le cadre des intempéries de 2016
- Plus d'une dizaine de demandeurs d'emploi ont bénéficié des 4 622 heures de formations prévues dans le cadre de l'ANRU I – Saint Michel...
- Plus de 10 000 Etampoises ont été accueillis dans les centres sociaux « Croix de Vernailles, Saint-Michel, Guinette » pour être accompagnés dans leurs démarches et projets.



2017 : année de combats

IV – Donner du sens à l'action publique, c'est apporter des solutions et préparer l'avenir

Offrir à tous un cadre de vie propre, sûr, accueillant, dynamique, accompagner les Etampois dans leurs démarches de la vie quotidienne, développer le sens civique, être aux côtés de toutes les générations, des associations, des sportifs, des artistes, développer l'attractivité économique et urbanistique de la commune... sont autant d'objectifs poursuivis par la Municipalité afin de rendre Etampes agréable à vivre et les Etampois fiers de leur commune.



C'est avec cette ambition que s'ouvre la nouvelle phase d'actions communales pour 2017 et les prochaines années.

2017 : année de combats

La sécurité est un droit. C'est une priorité pour la Ville.

Les équipes de médiation de jour et de nuit ont été renforcées. Le programme d'installation de caméras de vidéo-protection se poursuit.

84 sont en service. 5 nouvelles vont encore être implantées cette année à Saint-Pierre, en Centre-Ville et à Saint-Martin...

C'est aussi l'affaire de tous !

La Ville en étroite collaboration avec différents partenaires : Justice, Police, Education, Département, Agglomération, bailleurs... a mis en place en plus de son Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, **une cellule de veille individualisée.**

Des structures qui ont force de droit.

Des dispositifs qui permettent de suivre, d'accompagner ou de sanctionner !



Pour la sécurité des Etampois, Etampes a fait le choix fort d'offrir un terrain pour construire un nouveau commissariat. Des engagements ministériels ont été pris. Ils doivent être tenus !

Des forces de l'ordre engagées et des résultats positifs :
Augmentation du taux d'élucidation



2017 : année de combats

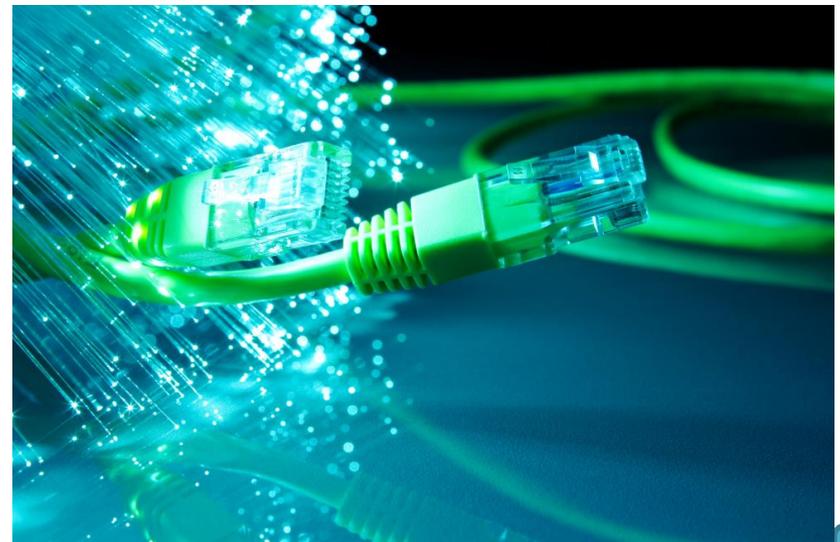


Améliorer la qualité de vie des familles d'Etampes, c'est aussi :

⇒ des services adaptés aux nouveaux modes de vie : mise en service cette année du Portail famille afin de permettre l'inscription et le paiement en ligne.

Connexion en cours pour le Très Haut Débit.

Le déploiement de la fibre FTTH (Fiber to the home, « Fibre optique jusqu'au domicile ») a débuté. Plus des 2/3 des 33 armoires prévues ont été installées par l'opérateur. Les premiers foyers sont éligibles au Très Haut Débit début 2018, l'ensemble de la commune et les hameaux en 2020.



2017 : année de combats

C'est permettre à chaque enfant de réussir et de s'épanouir

La dotation communale de 330 000 € versée au titre du programme de réussite éducative sera maintenue. (202 enfants en bénéficient dont 84 des quartiers prioritaires. En 2018, l'Etat envisage de limiter sa participation uniquement en direction des quartiers prioritaires).

1 million d'euros va être engagé dans le programme d'extension de l'école Jean de La Fontaine afin de lui permettre d'accueillir dans de bonnes conditions, de nouveaux élèves et notamment les enfants des familles nouvellement installées au Bois-Bourdon. Cette nouvelle réalisation va accueillir le CLAS et la bibliothèque Ulysse pour devenir un nouveau pôle de vie pour le quartier.

Un plan de travaux de rénovation et d'entretien a été identifié pour 80 000 €. A cela s'ajoute un programme de contrôle de qualité d'air et d'installation de portail-vidéo.

Les actions visant à la qualité de l'alimentation des enfants construites à partir de repas bio et de circuits courts avec des achats de produits de producteurs du territoire seront poursuivies.



2017 : année de combats

⇒ C'est aussi mettre en place des projets attendus.

Etampes a proposé à la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne le terrain communal situé à proximité de la Maison de la Petite enfance Serge-Levrez.

L'objectif étant d'y construire une extension de cet équipement d'accueil des tout-petits afin de répondre à la demande des parents.

⇒ C'est proposer une vie culturelle, riche et dynamique.

Le soutien de la Ville sera maintenu à l'exemple de l'aide apportée au Théâtre des Grands Solistes, des expositions Hors les murs comme celle de Street art du Cyklop, de Legendre-Kvater...



2017 : année de combats

⇒ **C'est faciliter les déplacements du quotidien.** En matière de transports publics, la refonte du réseau d'Etampes a débuté. **Cette action s'articule autour de 4 grands axes :**

- optimiser la desserte des quartiers en améliorant la lisibilité des circuits proposés.
- adapter le gabarit des bus à la configuration spécifique des quartiers de la commune.
- renforcer la desserte des nouveaux quartiers.
- obtenir ces nouveaux services à budget constant pour la Ville !



2017 : année de combats

Depuis le 3 janvier, un minibus dessert les quartiers Saint-Martin et Saint-Pierre.

Depuis mi-février, le minibus emprunte la rue de la République et s'arrête à chacun de ses arrêts le matin, afin de permettre aux habitants de se rendre à la gare et de prendre le direct de 7 h 32.

Depuis le 3 janvier, une nouvelle ligne de transport scolaire a été créée pour les nouveaux habitants du Bois-Bourdon.



Pour nos aînés, Etampes offre un service unique de déplacements : la Citadine. 4 véhicules sont en circulation. Un cinquième va entrer en service prochainement. C'est sur une année, 452 bénéficiaires qui l'utilisent.

⇒ Des déplacements facilités, c'est encore des voiries rénovées à l'instar du programme en faveur de la rue de la Croix de Vernailles (390 000 €) ou comme l'aménagement de nouveaux parkings bien utiles au 142, rue Saint-Jacques.



2017 : année de combats

Embellir le cadre de vie des Etampois, c'est améliorer leurs conditions de vie

La politique de la Ville à Etampes est devenue une réalité qui a apporté bien des améliorations à l'image du nouveau quartier Saint-Michel. Les résidents y ont vu leurs conditions de vie et de logement nettement améliorées.

En 2017, cette grande opération de 49 M€ va s'achever par la réalisation de l'équipement multi-activités de 3,1 M€. La contribution financière de la commune s'élèvera à plus de 1 M€ !



Aujourd'hui, l'ensemble du programme de construction de logements et des aménagements de proximité a été réalisé.



2017 : année de combats

Protocole de Préfiguration
Opération de renouvellement urbain

Lundi 19 septembre 2016

Quartier de la Croix-de-Vernailles



Protocole de Préfiguration
Opération de renouvellement urbain

Lundi 19 septembre 2016

Quartier de l'ancien Guinette



En 2017 également et suite à la signature du nouveau Contrat de Ville en septembre 2015 et du Protocole de préfiguration en septembre 2016, a été lancé un nouveau programme de rénovation urbaine.

Il concerne les anciens bâtiments rouges de Guinette et la Croix de Vernailles.

Pour ce faire, des conseils citoyens ont été installés, la concertation a été lancée notamment avec le bailleur Résidence Yvelines-Essonnes pour requalifier l'ancien quartier de Guinette ainsi que les Fleurettes et résidentialiser l'espace tout en gardant l'identité du site à laquelle sont attachés les habitants et la ville.

Pour la Croix de Vernailles, l'exigence est de désenclaver ce quartier et d'accompagner cet objectif par la création d'équipements publics. Exemple : Maison de quartier.

2017 : année de combats

⇒ C'est lutter contre les conditions de logement indignes !

Souhaitant s'appuyer sur la nouvelle législation et le « Permis de louer » conditionné à autorisation ou déclaration préalable, Etampes va intensifier sa chasse aux logements insalubres comme ceux récemment identifiés chez le bailleur social SNL, rue de la République et Promenade de Guinette.



Cette action s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire de l'Habitat Indigne mis en place depuis des années et des actions contraignantes déjà diligentées pour exiger la réalisation de travaux pour assurer toutes les conditions de sécurité et de salubrité.

2017 : année de combats

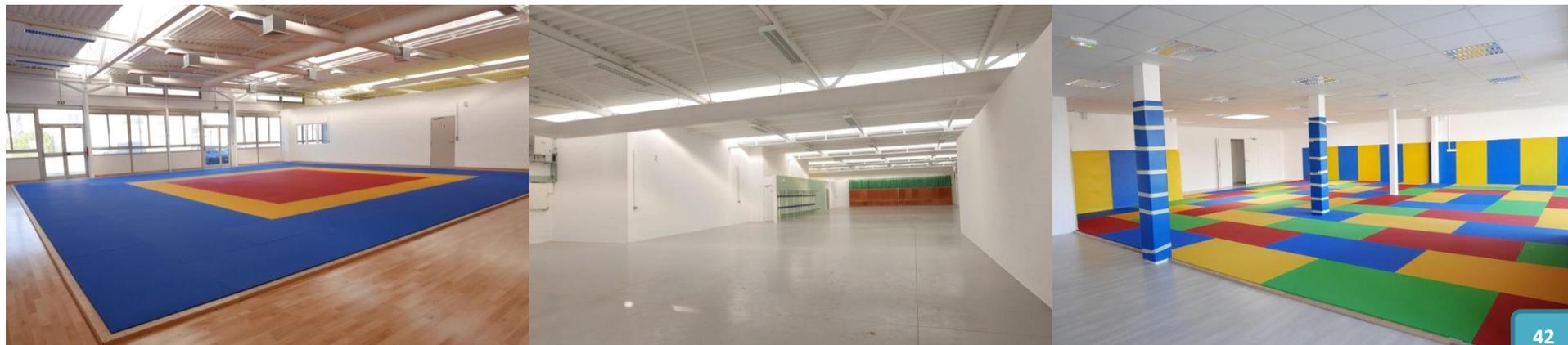
Etre utile aux Etampois, c'est mettre à leur disposition des équipements qui répondent à leurs besoins comme à ceux de leurs associations

Un nouvel espace sportif ouvre ses portes !

Ou la reconquête d'un espace (ancien lycée Louis-Blériot) qui aurait pu devenir une friche !

Après l'installation des associations caritatives (Restos du Cœur, Secours populaire, Croix Rouge) dans les anciens bâtiments du lycée professionnel Louis-Blériot, ce sont aujourd'hui les 2000 M² des ateliers de l'établissement scolaire qui ont été transformés en complexe sportif comprenant une salle de danse, un dojo, un local pour le tir à l'arc, du baby gym, de la gymnastique et du yoga !

Les premiers occupants ont déjà pris possession des lieux !



2017 : année de combats

Accompagner nos jeunes dans leurs projets, une volonté toujours plus affirmée

Cette année encore, les projets du BIJ en direction de la jeunesse étampoise vont être activement soutenus notamment le dispositif Coup de pouce. 61 jeunes en ont bénéficié en 2016, pour un engagement financier de la commune de 50 000 €.

11000 personnes ont été accueillies en action collective au BIJ en 2016 . Une fréquentation constante depuis des années. 8 000 en 2013, 9800 en 2014, et 10 400 en 2015.



Ce soutien se concrétise aussi par l'ouverture d'un Point Information Jeunesse au Centre social Camille Claudel. Un agent a été recruté et déjà des moyens supplémentaires ont été alloués à cette structure d'accompagnement.



2017 : année de combats

Renforcer la présence des services publics de proximité, un engagement tenu année après année



Cette structure a vocation à devenir également une mairie annexe en cours de développement.

A l'image des nombreuses activités et services proposés au sein des Maisons de quartier de Guinette, de Saint-Michel et de la Croix de Vernailles, la Ville a ouvert en janvier le Pôle de proximité et de services du Moulin à Peau pour les habitants des quartiers Saint-Gilles – Saint-Martin et Petit Saint-Mars avec à leur disposition : un écrivain public, des animateurs sociaux, des permanences du CCAS, de la CAF, du bailleur Résidence Yvelines-Essonnes (ex OPIEVOY)...

2017 : année de combats

Le projet de Maison de la Justice confirmé par le Ministre !



« pour les implantations 2017, l'étude de votre demande sera prioritaire. En effet, la création d'une MJJD à Etampes fait partie des sites d'implantation identifiés par le service de l'accès au droit et à la justice et de l'aide aux victimes (SADJAV). »

Après l'accord de la Présidente du Tribunal de Grande Instance d'Evry l'an passé, le Point d'Accès au droit va évoluer et proposer une présence judiciaire de proximité étoffée (greffier). Ce nouveau service public s'inscrit dans la continuité de la création du PAD en novembre 2009. C'est un choix stratégique revendiqué par la ville que d'avoir mis en place cet accès au droit gratuit. Fort de son succès, le PAD est devenu intercommunal. (5729 personnes ont sollicité le PAD en 2016 et bénéficié des conseils des spécialistes et juristes de cette structure).

2017 : année de combats

Répondre à la problématique des soins et à la désertification médicale



En matière de santé, Etampes multiplie les actions pour répondre de manière pertinente aux besoins de son territoire et lutter contre les effets des politiques nationales qui engendrent des déserts médicaux.

Les moyens attribués à son Centre de soins infirmiers seront maintenus.

Le saviez-vous ?

- En 2016, l'équipe d'infirmières diplômées d'Etat a assuré 40 227 actes (injections et prélèvements sanguins, pansements, insuline, soins de chimiothérapie, vaccin antigrippe, toilettes) au domicile des patients ou au centre
- Deux personnes ont été recrutées afin de remplacer celles parties à la retraite. (Une directrice et une aide-soignante).

2017 : année de combats

Au Centre hospitalier Sud-Essonne des politiques de coopération avec des établissements de référence (Cochin, Montsouris...) ont été développées pour permettre la venue des spécialistes en consultation avancée. **Un programme de travaux de 20 millions d'euros sur trois exercices a été engagé avec le soutien de l'ARS.**

Une nouvelle maternité a vu le jour. **Le recrutement d'un médecin généraliste a été réalisé. D'autres vont suivre.** Le Centre hospitalier a également décidé sous l'impulsion de la commune de s'ouvrir en direction des professionnels de santé libéraux du territoire afin de mettre en œuvre un plan d'actions destiné à améliorer les relations avec ces professionnels de santé. **Cela préfigure le Contrat Local de Santé qui sera mis en œuvre en 2017.**

**Rendre attractif notre territoire de santé.
Mettre en place un réseau Ville/Hôpital**



Un diagnostic local de santé va être élaboré avec l'aide de l'ARS.

Cette première étape permettra de hiérarchiser les priorités et aboutira à terme à la mise en place notamment d'une Maison de Santé pluri-professionnelle qui associera également l'EPS Barthélémy-Durand.

2017 : année de combats

Développer l'attractivité commerciale de notre ville, c'est répondre à un besoin de qualité de vie

Cette année, la Ville va engager la mise en œuvre des préconisations stratégiques pour le développement du commerce local.

Elles portent autant sur la gestion du stationnement que sur une intervention en matière d'offres commerciales ou de commercialisation d'espaces répondant aux demandes formulées par des grandes enseignes.

Avec l'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne, il est prévu la création d'un guichet unique pour les artisans et porteurs de projets.

Il a aussi été décidé avec les chambres consulaires de recourir au FISAC dans une opération de requalification de l'espace commercial



2017 : année de combats

Malgré les fortes contraintes financières pesant sur les collectivités, il leur appartient de penser l'avenir. Cette exigence est encore plus forte dans une ville qui ne cesse de se développer et d'accueillir de nouveaux habitants.

C'est pour cette raison qu'Etampes a engagé la révision de son PLU et va lancer les études dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

C'est maintenant que se pense et se construit la ville de demain, à la fois soucieuse de son histoire et de la qualité du cadre de vie de ses habitants mais également d'un développement cohérent et maîtrisé



2017 : année de combats

Protéger le patrimoine historique, c'est préserver l'identité d'Etampes à laquelle les Etampois sont attachés et l'âme de ses quartiers.

La charte signée en sa faveur en septembre 2015 va donc continuer à se décliner.

A l'exemple de la restauration de la Rosace Est du XIIe siècle de Notre-Dame.

D'autres opérations sont prévues et même en cours.

A Saint-Basile (Portail Roman), à Hôtel de Ville, à la Collégiale (restauration de la 2^e Rosace), à Saint-Gilles avec l'installation de la tribune de l'orgue....



2017 : année de combats

Depuis toujours et même si cela ne relève pas de sa compétence, Etampes a fait le choix fort d'être acteur et non spectateur du développement économique.

En pleine association avec l'agglomération de l'Etampois, l'objectif est de conforter la dimension de Pôle économique majeur du département, de décupler l'offre d'emploi local, d'aménager des zones d'habitat agréables à vivre à proximité des lieux de travail ou accessibles aisément par les transports en commun.

En 2017, le contournement d'Etampes, opération initiée par la commune, va être engagé.



Le dernier tronçon de la liaison entre la RN 20 et la RD 191 va en effet être mis en œuvre. Une route verte qui met un terme à plus de 40 ans d'attente et qui va contribuer à libérer du foncier pour les entreprises et donc favoriser la création d'emplois locaux.

Cela confortera la dimension acquise par la nouvelle zone d'activités du Nord Bois-Bourdon.

2017 : année de combats

Penser l'avenir, c'est permettre à Etampes d'assurer sa dimension de ville capitale, centrale à la vie d'un territoire.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne, la Région, le STIF et la SNCF, il est projeté le doublement du Parc relais pour le porter à plus de 440 places.

Demain



Aujourd'hui



2017 : année de combats

Dans cette logique de partenariat avec la structure intercommunale, il est dès maintenant envisagé le rapprochement des deux collectivités en un lieu unique au carrefour des Religieuses.

Un guichet unique de service de proximité, voilà l'avenir. Un lieu central qui donnera de la cohérence à l'organisation, de l'efficacité dans les missions transversales, du confort aux usagers.



Cela répond également à une logique de bonne utilisation des deniers publics. Ce regroupement permettra par la vente d'anciens locaux de financer, tout ou partie, du programme d'acquisition et son aménagement, tout en réduisant les charges de fonctionnement actuelles.

2017 : année de combats

La Ville a également sollicité la SNCF et le STIF dans le cadre d'un projet de construction d'une nouvelle gare pour le territoire.

Au regard du développement économique et démographique en cours et à horizon des 20 prochaines années, il est indispensable d'envisager dès aujourd'hui la réalisation d'un nouvel équipement, répondant à tous les critères modernes (accessibilité, fluidité, sécurité...).

Un site d'accueil a déjà été identifié. Près de la déviation d'Etampes, à proximité du Pont rail, et de la RN20. Ce projet avait déjà été imaginé. Etampes demande sa réalisation.





ETAMPES



En souvenir de notre collègue Colette Wilk